

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département des Cantals

Registre *1er*

N° 162

SIGNALEMENT.

M. Jusselin Étienne
chaudronnier
nati de Lanavelle
demeurant à Lanavelle
allant à Berne (Suisse)
âgé de 44 ans, taille d'un mètre
65 centimètres
cheveux noirs front couvert
sourcils noirs yeux bleus
nez crochu bouche moyenne
barbe noire menton rasé
visage plein teint ordinaire

SIGNES PARTICULIERS.

(Handwritten mark)

PIECES DEPOSÉES :

(Handwritten mark)

FAIT à *Murillac* le 15 *juin* 184*1*

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

(Handwritten signature)



Monsieur le préfet
J'ai bien vous prie d'assurés la Bonté de
L'envoyer un passeport pour l'entreprendre
pour le nommer Jasselin Étienne propriétaire
habitant au lieu et Communauté de Souvialle
Le dit Jasselin est un bon Bien Comporté
dans la Société Communale et en fait de bon
nous lui avons déclaré le présent Certificat
et nous le signatons et le Brevet de
Le procureur

Souvialle le 17 Septembre 1831

et qui l'honneur Monsieur
Le préfet de la Haute Loire
Deuxième secrétaire et administrateur
Le Maire de la Communauté
de Souvialle M. Goulet



POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal.

Registre 1^{er}

N° 164

SIGNALEMENT.

Le 1^{er} Clauzet Antoine
M^l de chevau
nati f de Drugues
demeurant à Drugues
allant à Gandia (Espagne)
agé de — 21 — ans, taille d'un mètre
77 centimètres
cheveux chât. clair front serein
sourcils chât. clair yeux bruns
nez long. effilé bouche moyenne
barbe naissante menton rond
visage ovale teint bon

SIGNES PARTICULIERS.

PIECES DEPOSÉES :

Je ne salue

FAIT à Aurillac, le 18^{me} ^{de l'année} 1841.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

Handwritten signature in cursive script, likely of the issuer or a witness, running vertically down the right side of the document.

PROGEMERE



Monsieur,
Monsieur le Préfet du Cantal,



Monsieur le Préfet,

Monsieur de Duryeul,
Voici la demande ci-jointe.
Considérant que l'impêchement en de l'absence
dans aucune des catégories prohibitives
de la loi et qu'il n'est libéré du service
militaire (ordonnance n° 87)

Il est d'avis qu'il lui soit délivré
le passeport qu'il sollicite pour se
rendre à Gandia, province de
Valence.

En fait le signalement.

Âgé de 21 ans.
17 110 m.m.

Chazet Antoine, domicilié au village
d'après Commune de Duryeul,
à l'honneur de vous exposer qu'il désire
se rendre en Espagne, y exercer un métier
qui y cause la profession de Reculard de
Chazet.

N'étant dans aucune des catégories
prohibitives de la loi, il ose espérer, M. le Préfet
que vous voudrez bien faire droit à sa demande, et
lui accorder le passeport qu'il sollicite.

Dans cet espoir, il a l'honneur d'être,
Monsieur le Préfet

Votre très humble serviteur

Antoine Chazet

RECEVU

[Faint, mostly illegible handwriting on the top flap of the envelope]

39

En France



1854.

En France & Europe, les 15 de...

pour France & Europe, les 15 de...
Paris, France
Paris, France
Paris, France
Paris, France
Paris, France

[Faint, mostly illegible handwriting on the bottom flap of the envelope]

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département de la Haute-Saône

Registre sur

N° 163

SIGNALEMENT.

Le M^r Viquier Joseph
Cultivateur
nati de Neuvillers
demeurant à Neuvillers
allant à Barcelone
âgé de 17 ans, taille d'un mètre

55 centimètres
cheveux châtain front recouvert
sourcils châtain yeux noirs
nez droit bouche petite
barbe naissante menton rond
visage oval teint pâle

SIGNES PARTICULIERS.

un grain de petite vérole
sur le cou gauche
une cicatrice sur la
fronte gauche

PIECES DEPOSÉES :

se souvenir

Fait à Neuvillers le 16^{ème} jour du mois de Juin 1861

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

refait

Handwritten signature in large cursive script, likely of the issuer or a witness, running vertically down the right side of the document.



Nous soussigné, Maire de Montreuil, certifie
 que le nommé Viguié Joseph, cultivateur
 demeurant à Montreuil ou il est né le 27 février 1835
 est de bonne vie et mœurs; ce jeune homme
 est fils de défunt Joseph et d'Anne Malouin
 sa présente; il désirerait se rendre au
 Catalogue auprès de deux frères de sa
 mère qui l'ont mandé venir.
 Signalement

Bonvalonne

âge le 27 février 1835
 Taille 1 m. 33 c. m.
 front découvert

cheveux châtain
 sourcil châtain
 yeux roux
 nez gros
 bouche petite
 menton rond
 visage ovale
 barbe naissante
 teint pâle

un grain de petite vérole près du sourcil gauche.

deux cicatrices sur la pommette gauche.



Montreuil le 16. 7. 1835

Le maire

Styck

Passport

N° 1377

Valable pour 11111



**AU NOM DU ROI
DES FRANÇAIS.**

Nous, Ambassadeur de Sa Majesté
le Roi des Français près la Confédération Suisse

Signalement.

- Âge de 38. ans.
- Taille d'un mètre
- 60 millimètres
- Cheveux noirs.
- Front court.
- Sourcils noirs.
- Yeux bleus.
- Nos gris.
- Bouche moyenne.
- Barbe rase.
- Menton rond.
- Visage plein.
- Tout ordinaire.
- Signes particuliers.

prions les Officiers Civils et Militaires, chargés de maintenir
l'ordre public en France et dans tous les Pays unis ou alliés
de la France, de laisser librement passer *L. J. Tuschelepp*
Etienne, d'au rennier, natif de Canarthe
Département du Cantal, circulant de
Suissard de Suisse
et de lui donner aide et protection en cas de besoin.

Le présent Passport délivré à *Serne* le 11. Novembre 1847,
sur dépôt d'un rapport du Maire de
Canarthe du 16. Octobre 1847.

L. Ambassadeur de France

E. de Lortie

Signature du porteur

*delan' en par
Lortie*

Par l'Ambassadeur

Le Secrétaire d'Ambassade
C. Riondard



progenere

Aprageme

18004 Karten in Bern
den 6 Decemb. 1845.
nach Salern
Central-Post-Direction.



Albin

ALBINO DU RO
DES FRANÇAIS

Handwritten text, possibly a recipient address or message, partially obscured by the paper's folds.

Handwritten text, possibly a signature or name, partially obscured by the paper's folds.